

Strasbourg, le 14/01/2026

**AVIS D'ATTRIBUTION  
CONTRAT D'OCCUPATION RELATIF À LA MISE À DISPOSITION  
D'UN TERRAIN  
N° 6983**

Le Port autonome de Strasbourg et la SNC STRASBOURG PONT DE L'EUROPE, société en nom collectif au capital de 1 048 850 €, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le n° 501 403 547 dont le siège social est situé 93 boulevard Malesherbes 75008 Paris, filiale de la société IMMOSTEF, ont conclu un contrat d'occupation rép. n° 6983 du 19 décembre 2025 relatif à la mise à disposition d'un terrain d'une superficie de 55 395 m<sup>2</sup> situé 27 rue de Calais à Strasbourg, pour une durée de 50 ans.

Préalablement à la conclusion de ce contrat, le Port autonome a organisé une procédure de sélection, sous la forme d'un appel à projets, relative à la mise à disposition de ce terrain, en application des dispositions de l'article L. 2122-1-1 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques, dont l'application est étendue au domaine privé par résolution du Conseil d'administration et dont la société IMMOSTEF a été désignée lauréate.

Pour toute demande de renseignement complémentaire :

Direction de la Valorisation

Tél : 03.88.21.78.01

e-mail : accueildvd@strasbourg.port.fr

Voies et délais de recours : recours contentieux devant le Tribunal administratif de Strasbourg, dans un délai de deux mois à compter de la publication du présent avis.